

Subventions

Information aux clubs du Comité inter régional Est

Formations des présidents de clubs 19 janvier ,02 et 23 février 2014

Marielle MASSEL



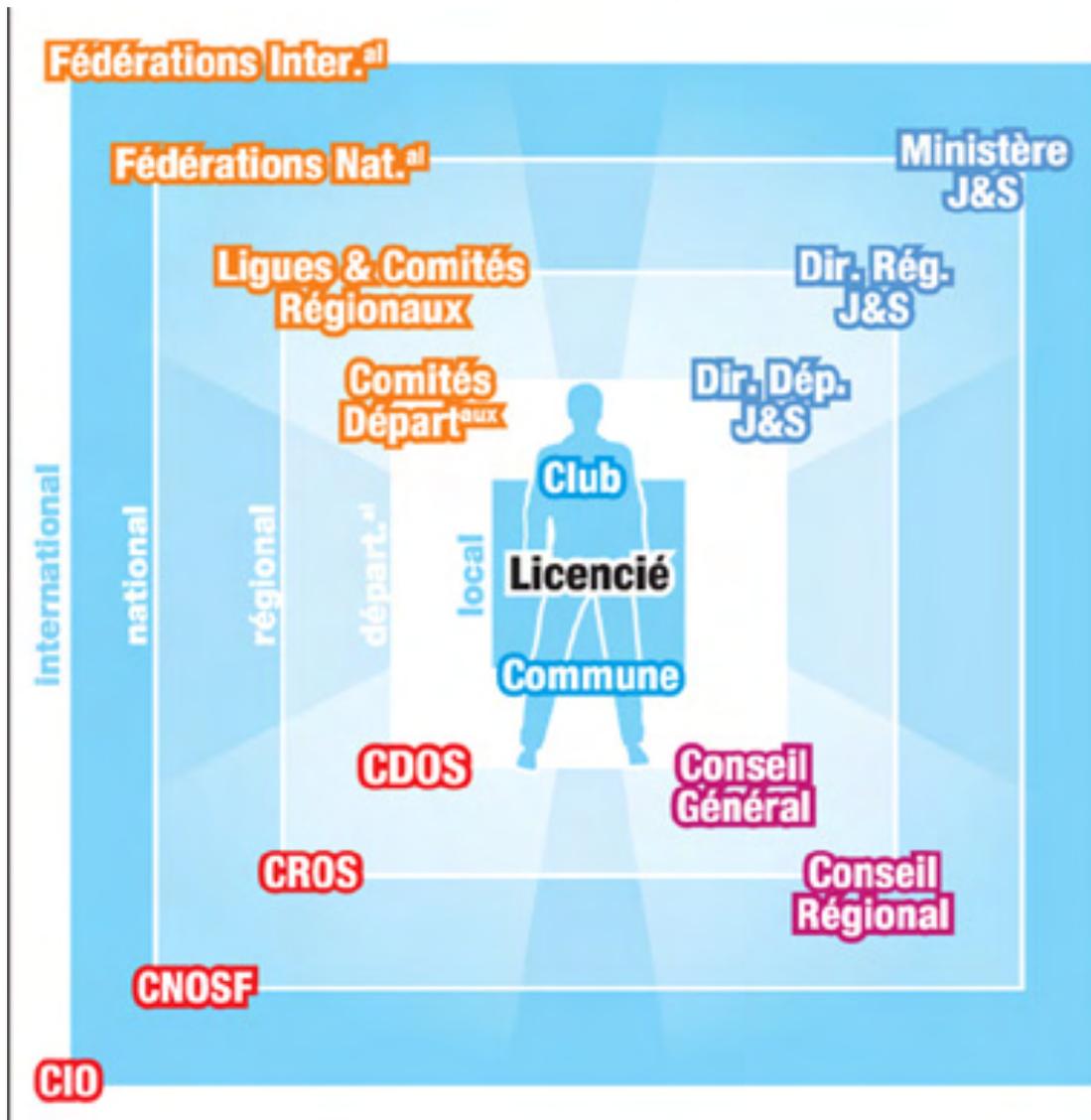
Sommaire

- Généralités
- Des subventions pour qui ?
 - Agrément
- Financement CNDS
 - Projets subventionnables
- Autres financements
- Monter un dossier
 - Pièges à éviter
 - Documents à joindre
- En bref

Généralités

- Source de ressources pour les clubs sportifs
- Démarche de projet élaboré et formalisé
- D'où l'importance de savoir où chercher des financements et pour faire quoi ?

Schéma relationnel du sport en France



Des subventions pour qui ?

- Les clubs
- Les départements
- Les ligues ou les régions

Mais pour être subventionnable il faut être agréé Jeunesse et sport !

Agrément

- A sa création un club doit se déclarer en tant qu'établissement APS et faire une demande d'affiliation auprès de Jeunesse et Sport.
- Après 1 an d'existence le club peut faire une demande d'agrément.
- Démarche auprès de la préfecture service DDJSCS (direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale)

Financement CNDS

- **CNDS** (Centre National pour le Développement du Sport)
 - Sous tutelle du Ministère des Sports, CROS et CDOS en font partie.
 - Attribution de concours financiers sous forme de subventions de fonctionnement, financement de projets et part d'investissement.
 - C'est le président de codep qui appuie les demandes des clubs, le président du CNDS qui défend le dossier, et le préfet et le président du CROS qui arbitrent.

Financement CNDP

- Conditions

- Seuil de subvention minimum: 1500 €
- Ne peut pas couvrir totalité du projet
- Présenter un PAG (projet associatif global)
- Evaluation sur intérêt et qualité du projet, mais aussi sur résultats des actions N-1

Projets subventionnables

- Aide à l'accès aux clubs,
- Formation de cadres et juges arbitres,
- Pratiques féminines et accès aux responsabilités,
- Actions en faveur des jeunes, milieu défavorisé, milieu scolaire ...
- Athlètes de haut niveau,
- Développement des sports de nature,
- Développement durable
- Etc... au fil des objectifs et des priorités ministérielles

Autres financements

- Collectivités locales

- Conseil Général ou Régional (www.conseil-general.com)

- Grande latitude, peut prendre la forme de prêt de locaux
 - Encadré par des conventions d'objectifs (règlementé et contrôlé)

<http://fr.kysy.com/web/dossier-de-subvention.htm>

- Communes et Comcom et EPCI (Ets Public de Coopération Intercommunale)

- Très variable selon leur politique sportive
(modèles de lettres disponibles sur internet)

Autres financements

- Appel à projets
 - Organisés par les établissements publics (Agence de l'eau, Ministère du développement durable, de l'écologie...)
- Financements privés
 - Sponsoring, mécénat, partenariat d'entreprise et financement participatif.



CNDS	Conseil Général	Mairie
<p>Subvention pour soutenir la mise en œuvre du projet de développement du club (trouver de nouveaux public, diversifier les activités proposées, promouvoir le club et sa discipline sportive...).</p>	<p>Principalement subvention de fonctionnement</p>	<p>Principalement subvention de fonctionnement</p>
<p>Subventions réservées aux clubs agréés par le Ministère des Sport. Les actions des clubs doivent s'inscrire dans les priorités identifiées selon les directives nationales du CNDS de l'année.</p>	<p>Toute association GV déclarée peut faire une demande de subvention au Conseil général.</p>	<p>Toute association GV déclarée peut faire une demande de subvention municipale.</p>
<p>Dossier téléchargeable sur Internet. Le club est avisé de sa disponibilité par courrier en début d'année.</p>	<p>Les modalités de mise à disposition du dossier varient d'un département à l'autre.</p>	<p>Les modalités de mise à disposition du dossier varient d'un département à l'autre.</p>
<p>Remettre un exemplaire du dossier au Comité Départemental olympique et Sportif. La Direction départementale de la Cohésion Sociale doit être destinataire d'un second exemplaire.</p>	<p>Remettre le dossier au service sport et vie associative du Conseil Général.</p>	<p>Remettre le dossier au service municipal concerné.</p>

Autres financements

Et la Fédé ?

- La fédération a interdiction de subventionner les clubs... Cela s'applique bien sûr aux OD.
- Attribution exceptionnelle de budget en complément sur des projets uniques qui sortent de l'ordinaire.
- Demande en amont de l'action et attribution politiquement décidée.

Monter un dossier

- Remplir un document cerfa, téléchargeable sur le site du CNDS www.cnds.info
 - Fiches 1.1 / 1.2 : présentation de votre association
 - Fiche 2 : budget prévisionnel de l'association
 - Fiches 3.1 / 3.2 : projets d'actions et budgets de ces actions
Maximum 5 fiches pour les clubs
 - Fiche 4.1 : récapitulatif des projets déposés
 - Fiche 4.2 : attestation sur l'honneur signée par le représentant de l'association (ne pas oublier un RIB)
 - Fiches 5.1 / 5.2 : compte rendu par action de subvention n-1

Retour des dossiers des Associations Sportives
pour le 2 avril 2013

**Dossier commun
de demande de subvention
au titre de
la part territoriale du
Centre National
pour le Développement du Sport - 2013**

— C.N.D.S. —

Nom de l'association : _____

Ville : _____

Discipline : _____

Fédération de rattachement : _____

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande de subvention au titre de la part territoriale du C.N.D.S.

- Des informations pratiques présentant le dossier à remplir
- Une demande de subvention à compléter (fiches 1-1, 1-2, 2, 3-1 et 3-2)
- Un compte rendu financier de l'action subventionnée (fiche 4)
- Une attestation sur l'honneur (fiche 5)
- La liste des pièces à joindre au dossier (fiche 6)

Cadre réservé au service :

Date limite de retour des demandes de subvention des associations sportives : le 2 avril 2013

PROJET de DEVELOPPEMENT des ASSOCIATIONS SPORTIVES
(ce document devra être impérativement fourni à l'appui de la demande de subvention)

1. Vous établirez un **état des lieux** en présentant le fonctionnement de l'association selon son environnement social, économique, selon ses activités sportives et ses objectifs éducatifs.
2. Vous présenterez votre projet de club (objectifs fixés et moyens pour les atteindre) en vous référant
 - à l'état des lieux effectué,
 - au projet fédéral (vous reliant à votre Comité Départemental, à votre Ligue Régionale et à votre Fédération Française).
 - aux 4 volets suivants.

Volet Sportif :

Les pratiques et les objectifs du club.

Volet Educatif :

Le **volet Educatif** doit rappeler les spécificités éducatives des disciplines pratiquées, les valeurs de référence : transmission de savoir faire et de savoir être, éthique, égalité des chances, solidarité, engagement citoyen, éco-citoyenneté, actions pérennes ou ponctuelles d'éducation ou d'insertion par le sport, prévention et lutte contre les violences, apprentissage de la vie citoyenne, promotion de la santé, lutte contre le dopage.

Vous pouvez présenter une charte, un contrat, le règlement intérieur, un label, ...

Volet Economique :

Situation économique du club (montant du budget annuel, constitution des ressources financières, perspectives ...).

Volet Social :

Initiatives, démarches de l'association pour mettre le sport à la portée de ceux qui en sont culturellement, socialement, physiquement ou économiquement éloignés.

I. ETAT des LIEUX :

Date limite de retour des demandes de subvention des associations sportives : le 2 avril 2013

2. PROJET de DEVELOPPEMENT :

Présentation de votre association

1-1

Nom de la structure : _____

Identification de l'association

Nom de l'association :

Sigle :

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune : Cedex :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

Adresse site internet :

N° de récépissé au Tribunal d'Instance :

N° SIRET : (impératif - 14 chiffres) _____

Code APE/NAF : (4 chiffres + 1 lettre) _____

Adresse administrative (si différente du siège social)

Code postal : Commune : Cedex :

Fédération ou groupement national auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle).

Identification du responsable de l'association (le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du dossier de subvention susceptible d'être contactée

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Présentation de votre association 1-2

Nom de la structure : _____

I°- Renseignements administratifs et juridiques

Date de publication :

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif délivré par la Jeunesse et Sport ?

Número d'agrément SPORT uniquement	attribué par :	en date du :
.....

Votre association dispose-t-elle d'un label ? oui ou non ? Délivré par

Nom du label :

II°- Renseignements concernant les ressources humaines

Nombre de licenciés :

(à jour de la collation lors de la dernière Assemblée Générale)

dont hommes femmes

dont - de 18 ans garçons filles

Nombre d'adhérents NON licenciés :

(à jour de la collation lors de la dernière Assemblée Générale)

dont hommes femmes

dont - de 18 ans garçons filles

Moyens humains de l'association

Nbre d'hommes au comité directeur :	Nbre de femmes au comité directeur :
Nbre de bénévoles :	Nbre de volontaires :

H = Hommes ; F = Femmes

Nombre total de salariés : H F soit en Equivalent Temps Plein / ETP) :

dont nombre de personnels exerçant des fonctions administratives : H F	dont nombre de personnels exerçant des fonctions techniques et/ou pédagogiques : H F
dont nombre d'ETP bénéficiant d'un Plan Sport Emploi : H F	
dont nombre d'emplois en C.D.I. : H F	dont nombre d'emplois en C.D.D. : H F

III°- Renseignements à caractère financier (en euros)

- Total des recettes de l'association durant le dernier exercice chiffré : €
- Total de la masse salariale, charges sociales comprises (dernier exercice) : €
- Total du montant des subventions provenant d'une collectivité : €
- Total des subventions du CNDS lors du dernier exercice : €
- Résultat net du dernier exercice (solde positif ou négatif) : €

Date limite de retour des demandes de subvention des associations sportives : le 2 avril 2013

Nom de la structure : _____ Budget prévisionnel de l'association 2

ensemble des actions

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice 2012/2013 ou 2013 Date début : _____ Date fin : _____

CHARGES	MONTANT (2) EN EUROS	PRODUITS (1)	MONTANT (2) EN EUROS
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de peil équipement			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Sous-traitance générale		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations		-CNDS (DDCS 67 ou DDCSPP 68)	
Entretien et réparation		Conseil Régional :	
Assurance			
Documentation			
Divers		Conseil Général	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Communes):	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler)	
Services bancaires, autres			
63 - Imôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CHASEA (emplois aidés)	
64- Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		76 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		dont cotisations	
65- Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exc optionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévoiat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

L'association sollicite, auprès du C.N.D.S., une subvention de : _____ €

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros

Date limite de retour des demandes de subvention des associations sportives : le 2 avril 2013

Modèle de budget prévisionnel⁽¹⁾

2

Nom de l'association: **FFESSM COMITE INTER-REGIONAL EST**

Budget prévisionnel de l'association approuvé par les instances statutaires pour l'exercice.

Si votre association est soumise aux obligations du plan comptable, vous n'avez pas besoin de remplir cette partie, mais vous joindrez une copie de votre budget prévisionnel approuvé par les instances statutaires, si celui-ci est établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

EXERCICE	Date début exercice	Date fin exercice	
DEPENSES	MONTANT ⁽¹⁾ EN EUROS	RECETTES ⁽¹⁾	MONTANT ⁽¹⁾ EN EUROS
60-Achats		70-Ventes de produits finis, prestations	
Achats d'études et de prestations de services	80278	Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		74-Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives		<i>CNRS Subvention sollicitée</i>	12000
Autres fournitures		Etat (à détailler)	
61-Services extérieurs		<i>CNRS Subvention sollicitée</i>	
Sous traitance générale		Région(s)	
Locations mobilières et immobilières		Département(s)	
Entretien et réparation		Commune(s)	
Assurances	100	Organismes sociaux (à détailler)	
Documentation	3283		
Divers	844	<i>Fonds européens</i>	
62-Autres services extérieurs		<i>ASF (emplois aidés)</i>	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres (précisez)	
Publicité, publications			
Déplacements, missions et réceptions	22060	75-Autres produits de gestion courante	
Frais postaux et de télécommunication		Cotisations	94565
Services bancaires		Autres (précisez)	
Divers		76-Produits financiers	
63-Impôts et taxes		77-Produits exceptionnels	
Impôts et taxes sur rémunérations		Sur opérations de gestion	
Autres impôts et taxes		Sur exercices antérieurs	
64-Charges de personnel		78-Reprise sur amortiss^{1a} et provisions	
Rémunérations du personnel		79-Transfert de charges	
Charges sociales		TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	106565
Autres charges de personnel		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	106565
65-Autres charges de gestion courante		87-Contributions volontaires en nature	
66-Charges financières		Bénévolat	103845
67-Charges exceptionnelles		Prestations en nature	
68-Dotation aux amortissements, provisions et engagements		Dons en nature	6100
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	106565	TOTAL DES CHARGES	216510
86-Contributions volontaires en nature		TOTAL DES PRODUITS	216510
Secours en nature			
Mise à dispo gratuite de biens et prestations	6100		
Personnes bénévoles	103845		

Le budget prévisionnel de l'association doit inclure le montant de la subvention demandée.

En cas de non obtention il apparaîtra un déficit.

NB : penser à valoriser le bénévolat



Intitulé de l'action _____ 3-1

Nom de la structure : _____

- Projet reconduit Nouveau projet

Thèmes éligibles au C.N.D.S. : cocher une case (remplir une fiche par thème présenté)

Aides directes à l'activité sportive et à l'accès au club:

- accompagnement de nouveaux adhérents acquisition de petit matériel stages sportifs
 organisation de compétitions école de sport déplacement aux compétitions
 incitation à la venue dans le club aide à la prise de licence

Activités péri et extra scolaires :

- activités péri scolaires activités extra scolaires (vacances scolaires).

Pratique féminine et accès aux responsabilités :

- incitation à la pratique formation de dirigeantes création de nouvelles activités sportives

Formation :

- formation de dirigeants formation de cadres sportifs formation juges, arbitres

Santé et éthique sportive :

- préservation de la santé par le sport acquisition de DSA formation PSC 1
 prévention du dopage promotion des valeurs sportives et du fair play
 actions innovantes labellisées

Développement durable :

- sensibilisation /action spécifique

Développement des sports de nature :

- valorisation des lieux de pratique aide à l'encadrement de la pratique

Promotion du sport :

- accompagnement ou organisation d'événements sportifs nationaux ou internationaux
 événements sportifs locaux, fête du sport supports de communication.

Aide à l'emploi :

- dispositif « Emploi CND.S » (solliciter un dossier spécifique) tutorat des « emplois d'avenir »

Présentation de l'action (renseignements obligatoires) :

Contenus et objectifs :

1 par item

Publics bénéficiaires (cochez une case) :

- pratiquants cadre bénévoles cadres professionnels (pédagogique ou administratif)
 juges, arbitres spectateurs, supporters élus responsables d'associations
 personnes en situation de handicap autres :

Tranches d'âge (cochez une case) :

- mineurs adultes plus de 65 ans inter générations élèves du primaire collégiens

Sexe : féminin masculin mixte

Estimation du nombre :

Lieu(x) de réalisation, territoire concerné : _____

Date(s) et durée de l'action : _____

Méthode d'évaluation prévue pour l'action : _____

Date limite de retour des demandes de subvention des associations sportives : le 2 avril 2013

Budget prévisionnel de l'action 3-2

Nom de la structure : _____

Exercice 2012/2013 ou 2013 = 1 action

CHARGES	Montant (2)	PRODUITS	Montant (2)
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation(1)	
Autres fournitures		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs		- CND.S	
Locations		(DDC3 67 ou DDC3FP 68)	
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil Régional:	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil Général:	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Commune(s):	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler):	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes			
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,		CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières			
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotations aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
I. Charges indirectes affectées à l'action		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges		Total des produits	
84- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

L'association sollicite, auprès du C.N.D.S., une subvention de : _____ €

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.
 (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

Date limite de retour des demandes de subvention des associations sportives : le 2 avril 2013

Compte rendu financier de l'action 4

Nom de la structure : _____

I. Justification des écarts éventuels entre le budget prévisionnel et la réalisation de l'action

II. Information qualitative sur les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée décrivant notamment leur nature et leur importance.

III. Compte rendu de l'utilisation de la subvention de 2012 :

IV. Compte d'emploi financier de la subvention de 2012 :

Recettes	montant en €	Dépenses	montant en €
CNDS 2012			
Total	- €	Total	- €

Bonne à coller dans le dossier pour être opposable à l'association émettrice par le club sportif ou l'individu pour le réaliser.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association, certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le à

Signature

Date limite de retour des demandes de subvention des associations sportives : le 2 avril 2013

Attestation sur l'honneur 5

Nom de la structure : _____

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom) représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée

- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ;

- demande une subvention de : _____ €

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée () :

au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte (nom de l'association) :

Banque ou centre :

Domiciliation :

Code Banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

TRANSMETTES OBLIGATOIREMENT 1 RIB ORIGINAL

Fait, le à

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Date limite de retour des demandes de subvention des associations sportives : le 2 avril 2013

Pièges à éviter

- Bien mentionner le montant de la subvention totale sollicitée dans votre budget prévisionnel annuel (fiche 2)
- Ne pas oublier de préciser le montant de la subvention sollicitée pour chaque action,
- Bien vérifier que le total des recettes est égal au total des dépenses pour chaque action envisagée,
- Bien vérifier que votre demande de subvention n'est pas disproportionnée ou insuffisamment justifiée et qu'elle ne représente pas 100 % du budget de l'action,
- Ne pas oublier de signer votre demande,
- Bien vérifier que le montant total de vos demandes est supérieur à :
- 1 500 €

**Les dossiers incomplets, mal remplis ou hors délais
seront rejetés.**

Documents à joindre

- Compte rendu de la dernière AG de l'association comprenant le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier (compte résultat n-1 + bilan financier + budget prévisionnel n-1)
- Joindre tous documents utiles à décrire l'activité car elle n'est sûrement pas connue par vos interlocuteurs :
 - flyer CIREst,
 - document projet de développement associatif du CIREst
 - presse book
 - voire une vidéo...

En bref

- ✓ Être agréé Jeunesse et Sport
- ✓ Présenter un dossier complet avec comptabilité (attention pas de copié collé)
- ✓ Respecter la date de dépôt sous peine de rejet
- ✓ Faire un compte-rendu d'utilisation (*rester cohérent avec la demande !*)
- ✓ Faire une lettre de remerciement

A collage of various Euro banknotes (10, 20, 50, 100, 200) is shown. The notes are overlapping and slightly tilted. The text "Des questions...?" is overlaid in the center in a white, bold, sans-serif font. The background consists of the intricate patterns and colors of the Euro currency, including the large numerals and the ECB/EZB/EKT/EKP 2002 text on the notes.

Des questions...?